



DIRECTEUR DES OPERATIONS DE SECOURS

“Le président HOUSSIN est irresponsable en la matière”

**Mais il prétend décider des moyens de secours utiles
contre l'avis des maires et dans le silence du Préfet...**

Le directeur des opérations de secours (DOS) est, sur une intervention, le maire lorsqu'il s'agit d'une intervention courante ou le Préfet lorsqu'il s'agit d'un événement majeur.

Les sapeurs-pompiers se trouvent alors sous son autorité [Code de la sécurité intérieure - CGCT].

Le président du SDIS n'a aucune responsabilité en la matière...

Mais M. HOUSSIN et son Directeur en partance décident que les vrais responsables seront privés de leurs **secours infirmiers**... Ils **suppriment 2 Véhicules Légers infirmiers (VLI)** à Denain et Douai au 1er février...

▶▶ Le président du SDIS du Nord clame qu'il n'est pas là pour secourir la population...!

▶▶ Le DDSIS a oublié qu'il était pompier...!